

Règlement particulier

Tournoi de doubles de l'ASPTT Limoges

2 & 3 juin 2018

- 1- Le tournoi de l'ASPTT est autorisé par la par la Ligue Nouvelle Aquitaine et la F.F.BA sous le n° 1703231
- 2- La compétition est ouverte aux joueurs et joueuses seniors, juniors, cadets et minimes classés de N1 à P/NC sur le plan national.
- 3- Les juges arbitres de la compétition sont : Emmanuelle DOUGNAC (JA principale), CLABAU Richard.
- 4- Seuls les joueurs dont les licences sont validées par la FFBAD et accessibles sur Poona à la date limite d'inscription seront retenus.
- 5- Tous les tableaux seront de préférence en poule de quatre et 2 sortants par poule dans la mesure du possible, puis en élimination directe pour les sorties de poules.
- 6- Des tableaux de niveau de jeu seront confectionnés en poules, seront validés par les JA, afin d'avoir la meilleure densité et la meilleure opposition de jeu. Nous prendrons en compte le CPPH mis à jour à la date de confection des tableaux, soit le jeudi 24 mai 2018.
- 7- Les matchs se dérouleront en 2 sets gagnants de 21 points.
- 8- La date limite des inscriptions est fixée au mercredi 23 mai cachet de la poste faisant foi. Aucune inscription ne sera prise en compte sur « badiste », elle sera valide uniquement après réception de la feuille d'inscription.
- 9- Le tournoi est limité à 240 joueurs suivant l'ordre d'arrivée des courriers accompagnés du règlement et l'homogénéisation du nombre de participants dans chaque catégorie.
- 10- La constitution des tableaux aura lieu le lundi 28 mai 2018.
- 11- Le montant des engagements est fixé à 11€ pour un tableau et de 16€ pour 2 tableaux.
- 12- En cas de forfait non justifié, aucun remboursement ne sera effectué après la constitution des tableaux.
- 13- Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de désaccord entre les joueurs, les volants officiels de cette compétition sont les ARTENGO BSC 950, en vente sur le tournoi.
- 14- Les matchs de poule seront arbitrés en auto-arbitrage et les matchs de sorties de poule pourront être arbitrés par des arbitres volontaires.
- 15- Le temps de repos minimum est de 20 minutes entre chaque match.
- 16- Le temps d'échauffement est de 3 minutes à partir de l'annonce du match et sera scrupuleusement respecté.
- 17- Tout joueur non présent sur le terrain 5 minutes après l'appel de son match sera déclaré forfait.
- 18- Tout joueur désirant s'absenter de la salle où il joue devra en avertir la table de marque et le Juge arbitre sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.
- 19- Tout volant touchant un obstacle dans la salle est let au service (on ne remet qu'une seule fois au service en cas de let) et faute en jeu.
- 20- Les décisions des juges arbitres sont sans appel.
- 21- Le règlement fédéral sera appliqué pour tous les points non cités ci-dessus.
- 22- Les joueurs, les entraîneurs, les officiels d'équipes et techniques ont pris connaissance du code de conduite des joueurs et du code de conduite pour les entraîneurs, officiels d'équipe et technique.